

# AQVILA LEGIONIS

Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



Esta imagen  
tiene Copyright

**10**  
**2008**

# AQVILA LEGIONIS

## Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



### CONSEJO DE REDACCIÓN - EDITORIAL COMMITTEE - CONSEIL DE LECTURE

En orden alfabético - In alphabetical order - Par ordre alphabétique

Prof. Dr. Gonzalo BRAVO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Antonio CABALLOS (Universidad de Sevilla) — Prof. Dr. José Joaquín CAEROLS PÉREZ (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. José d'ENCARNAÇÃO (Universidade de Coimbra) — Prof. Dr. Joaquín GÓMEZ-PANTOJA (Universidad de Alcalá) — Prof. Dr. Cristóbal GONZÁLEZ ROMÁN (Universidad de Granada) — Prof. Dr. Enrique GOZALBES CRAVIOTO (Universidad de Castilla-La Mancha; Cuenca) — Prof<sup>a</sup>. Dr<sup>a</sup>. Christine HAMDOUNE (Université de Montpellier) — Prof. Dr. Yann LE BOHEC (Paris, Sorbonne IV) — Prof. Dr. Patrick LE ROUX (Université Paris XIII) — Prof. Dr. Jerzy LINDERSKI (Dept. of Classics, University of North Carolina, Chapel Hill) — Prof. Dr. Julio MANGAS (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Ángel MORILLO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Cecilia RICCI (Università degli Studi del Molise) — Prof. Dr. José Manuel ROLDÁN (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Narciso SANTOS YANGUAS (Universidad de Oviedo)

### CONSULTORES DE ARQUEOLOGÍA MILITAR:

Prof. Dr. Cesáreo PÉREZ (Universidad SEK, Segovia) — Prof. Emilio ILLARREGUI (Universidad SEK, Segovia)

### CONSULTOR DE ARMAMENTO:

Prof. Dr. Fernando QUESADA (Universidad Autónoma de Madrid)

### CONSULTOR DE ARTE MILITAR ANTIGUO:

Prof. Dr. J. Jacobo STORCH (Universidad Complutense de Madrid)

**DIRIGE:** Prof. Dr. Sabino PEREA YÉBENES (Universidad de Murcia)



SIGNIFER  
Libros

© SIGNIFER LIBROS  
Apdo. 52005 - MADRID (ESPAÑA - SPAIN)  
ISSN: 1578-1518  
Dep.Legal: BA-360-01 (n<sup>o</sup>s 1-6) / S-1646-06 (n<sup>o</sup>s 7 ss.)

Correo: [sperea@um.es](mailto:sperea@um.es)  
<http://signiferlibros.com>

**Madrid (España - Spain)**

# AQVILA LEGIONIS

10

2008

## ARTÍCULOS :

- Ouiza AÏT AMARA : Les Numides et les Maures possédaient-ils  
une flotte de guerre ? ..... 7-21
- Giorgio CRIMI : Iscrizioni inedite (o quasi) di pretoriani da Roma ..... 23-38
- Gonzalo G. QUEIPO : Aproximación al vocabulario militar de Flavio  
Josefo, δεκαδάρχης y ταξιάρχος en el *Bellum Iudaicum* ..... 39-57
- Javier del HOYO: «Como el gato y el ratón». Broma en un epígrafe militar  
de *Vindobona* ..... 59-64
- Sabino PEREA YÉBENES : Compra de un caballo (*PSI VI, 729*).  
El caballo militar, mucho más que un animal ..... 65-80

## DISCUSIONES:

- Julio RODRÍGUEZ GONZÁLEZ : Dos libros nuevos sobre legiones romanas .. 81-91

## HISTORIOGRAFÍA :

- Alfred von DOMASZEWSKI : Die *Principia* des römischen Lagers ..... 93-115

## CRÍTICA DE LIBROS - REVIEWS :

- WEBSTER, Graham: *BOUDICA, LA REINA GUERRERA. LA REVUELTA  
BRITANA CONTRA ROMA EN EL SIGLO I*. Barcelona 2007.  
(Julio RODRÍGUEZ GONZÁLEZ) ..... 117-118
- ECK, Werner: *ROM HERAUSFORDERN: BAR KOCHBA IM KAMPF GEGEN  
DAS IMPERIUM ROMANUM. DAS BILD DES BAR KOCHBA-AUFSTANDES IM SPIEGEL  
DER NEUEN EPIGRAPHISCHEN ÜBERLIEFERUNG*. Roma 2007.  
(Alejandro QUEVEDO) ..... 118-121
- QUESADA SANZ, Fernando: *ESTANDARTES MILITARES EN EL MUNDO ANTIGUO*.  
Madrid 2007. (Adolfo DOMÍNGUEZ MONEDERO) ..... 122

QUESADA SANZ, Fernando: <i>ARMAS DE GRECIA Y ROMA. FORJARON LA HISTORIA DE LA ANTIGÜEDAD CLÁSICA</i> . Ilustraciones de Carlos Fernández del Castillo. Madrid 2008. (Sabino PEREA YÉBENES) . . . . .	123-126
DAVIES, Gwyn: <i>ROMAN SIEGE WORKS</i> . Stroud, Gloucestershire 2006. (David SORIA MOLINA) . . . . .	127-133
RAVEGNANI, Giorgio: <i>SOLDADOS DE BIZANCIO EN TIEMPOS DE JUSTINIANO</i> . Madrid 2007. (Raúl SÁNCHEZ LUCAS) . . . . .	133-135
<b><u>INFORMACIÓN BIBLIOGRÁFICA</u></b> . . . . .	136-145

# Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

Ouiza AÏT AMARA

*Professeur à l'École normale supérieure d'Alger*

## RÉSUMÉ:

Quand on prend connaissance de la littérature concernant les royaumes numides et maures, on est frappé de voir que la marine ne tient aucune place dans la présentation de ces puissances: on ne trouve qu'un texte qui en fasse mention (Valère Maxime, 1, ext. 2), et une monnaie qui représente la proue d'une galère, attestant l'importance de la marine. Pourtant les royaumes numides et maures ont une longue façade maritime, et il serait invraisemblable que les rois de ces pays n'aient pas songé à tirer partie de cet aspect de leurs pays. Dès qu'on prend en considération cette question de la marine dans ces royaumes à l'époque des guerres puniques jusqu'à l'époque de Juba Ier, on s'aperçoit que les documents font état d'une marine proprement numide et maure et qu'elle mérite d'être distinguée des marines propres aux Carthaginois et aux Romains. En conséquence de cette enquête, il apparaît que les Numides et les Maures ont eu une marine militaire et donc une armée, et, en conséquence, que leurs États étaient plus modernes pour l'époque qu'on ne l'a dit.

## SUMMARY:

Strikingly, literature about Numidians and Mauri doesn't mention the navy when laying out the powers of their kingdoms: it seems that there is only one text to find referring to it (Valerius Maximus 1.1, ext. 2), and one coin depicting the prow of a galley, to testify to the weight of the navy. Yet the kingdoms of the Numidians and Mauri have a long coastline and their kings are unlikely to have overlooked the benefits this feature of their territories could bring to them. When we take into consideration the issue of the navy in these kingdoms at the time of the Punic wars and to the time of Juba I, we realize that a navy which is properly owned by Numidians and Mauri is documented and that it deserves being distinguished from Carthaginian and Roman owned navies. As a consequence of this research, it becomes apparent that Numidians and Mauri owned military fleets, and therefore armies and, as a consequence, that their states were more modern for their times than they have been said to be.

[Fecha de entrega del original: 15 marzo 2008]

L'indifférence des historiens face aux armées numides et maure est étonnante. L'*Encyclopédie berbère*, dont le sérieux ne saurait être mis en cause, n'a pas jugé utile de leur consacrer une notice<sup>1</sup>. Et le grand St. Gsell lui-même ne s'est pas attardé sur le sujet<sup>2</sup>: pas de vraie synthèse mais des

---

<sup>1</sup> La question des armées numides et maures a été abordée dans ma thèse, *Recherches sur les Numides et les Maures...* Je remercie le Professeur Yann Le Bohec d'avoir bien voulu relire mon manuscrit.

<sup>2</sup> GSELL, 1927, pp. 151-152. Voir cependant MOMMSEN et MARQUARDT, 1891, p. 228.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

notices éparpillées dans son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. C'est que les soldats venus de ces régions ne sont unanimement considérés que comme des auxiliaires par la plupart de commentateurs, voire des « goums », terme anachronique. A fortiori ne s'est-on jamais demandé si avaient existé des marines numide et maure. Et pourtant, elles ont existé; elles faisaient partie d'une armée et cette armée formaient l'élément essentiel d'États qui se sont mis en place sur le modèle hellénistique<sup>3</sup>.

L'histoire montre que les rois de Numidie ont eu une marine de guerre plus tôt qu'on ne pourrait le penser à lire les historiens modernes. En effet, des documents, textes et monnaies, appuient cette thèse.

Il convient toutefois de commencer par rappeler une représentation indatable, du moins indatable avec précision. Il s'agit d'une image de navires libyco-puniques sur un bas-relief d'haouanet qui montre des pentères et des trières (fig. 1).



Fig. 1. Un bateau de guerre avec des combattants armés de boucliers et de javelots, M. Ghaki, H. 17, 1999.

Ces figures peuvent être reportées à l'époque archaïque qui précéda l'époque des royaumes, mais nous n'avons aucun témoignage littéraire sur les flottes numides, ce qui prouve, selon S. Medas, sans doute trop

---

<sup>3</sup> LE BOHEC, (à paraître).

pessimiste, qu'elles ne jouaient pas un rôle important dans la Méditerranée hellénistique et romaine<sup>4</sup>. Cette marine, d'après lui, pouvait surtout servir à réprimer la piraterie<sup>5</sup>.

L'histoire des marines africaines commence véritablement, pour nous, au temps de Massinissa, comme on pourrait s'y attendre. Valère Maxime évoque un type de bâtiments de guerre dont ce roi faisait usage: "Rien de pareil chez le roi Massinissa. L'un de ses amiraux avait accosté à Malte et, lui aussi, avait pris au sanctuaire de Junon des défenses d'ivoire d'une dimension extraordinaire. Il les apporta en cadeau au roi, mais quand celui-ci découvrit d'où elles lui avaient été apportées, il fit armer une *quinquérème*<sup>6</sup> pour les rapporter à Malte et les placer dans le temple de Junon en faisant graver dessus dans sa langue une inscription qui attestait que le roi ignorait tout d'elles quand il les avait reçues, mais qu'il avait eu plaisir à les rendre à la déesse..."<sup>7</sup>.

Le navire appelé *quinquérème* ou pentère (fig. 2), dont parle Valère Maxime, avait remplacé la trière (fig. 3), très utilisée durant les guerres puniques. C'était le vaisseau le plus fréquemment employé. Il mesurait environ 168 pieds de long (50 m. environ), 18 à 26 pieds de large (5,30 à 7,65 m.), 13 pieds et demi de tirant d'eau (4 m. environ) et 15 pieds au-dessus de la ligne de flottaison (4,40 m.). Il ne lui fallait pas moins de 310 rameurs, et il avait un équipage de 375 hommes<sup>8</sup>. Ce passage de Valère Maxime laisse penser que c'était le roi lui-même qui avait le commandement supérieur de la flotte comme de l'armée de terre. Il se faisait sans doute

---

<sup>4</sup> *Idem, ibidem.*

<sup>5</sup> GSELL, 1927, pp. 151-152.

<sup>6</sup> La quinquérème ou pentère existait avant le III<sup>e</sup> siècle avant J- C.: Diodore de Sicile, XIV, 41, 3, 42, 2. Elle était, d'abord, une trière dont les rames *thranites* et *zygites* étaient manœuvrées par deux rameurs au lieu d'un: MORRISON, 1980, p. 67. Diodore de Sicile, XIV, 44, 7, impute l'invention de ce type de navire à Denys de Syracuse. Il partage cet avis avec Polybe qui témoigne de l'utilisation de la quinquérème chez les Carthaginois: Polybe, I, 63, 20; POMEY, 1987, p. 72. Les textes littéraires disent que la pentère a représenté un progrès dans la construction navale. Mais ils ne donnent aucun détail à propos de la disposition des rameurs. Ce qui a provoqué des divergences entre différents auteurs récents. En effet, L. BASCH, 1969, 55, n<sup>o</sup> 1, pp. 236 sq., pense que ce type de navire n'aurait qu'une seule rangée de cinq rameurs par aviron. Cette solution n'a pas été reprise par Morrison qui considère que la pentère a été construite sur la base de la trière en ajoutant un rameur au siège médian et au siège supérieur: MORRISON et WILLIAMS, 1968. Cette hypothèse implique l'augmentation de la longueur des deux avirons des deux rangs supérieurs. Or cette augmentation a évidemment des limites si l'on veut que le bateau reste maniable. Nous voyons que la question n'a pas trouvé la solution qui s'impose.

<sup>7</sup> Valère Maxime, I, ext. 2: *At non similiter Masinissa rex. Cuius cum praefectus classis Melitam appulisset et aequae ex fano Iunonis dentes eburneos eximia magnitudinis sublatos ad eum pro dono attulisset, ut comperit unde essent aduecti, quinqueremi reportandos Melitam inque templo Iunonis conlocandos curavit, insculptos gentis suae litteris significantibus regem ignorantem eos accepisse, libenter deae reddidisse. Factum Masinissae animo quam Punico sanguini conueniens.* Voir aussi, sur ce sujet, Lancel, 1992, p. 375.

<sup>8</sup> MOMMSEN et MARQUARDT, 1891, p. 228.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

remplacer dans des cas exceptionnels par ses préfets ou amiraux. Par contre, on ignore tout des officiers, on ne sait pas comment ils étaient organisés.

La flotte de Massinissa se composait de pentères qui devaient constituer le principal type de ses navires. Ce bâtiment fut, un moment, l'unité la plus utilisée par Rome et Carthage. Selon S. Medas, Massinissa et ses enfants avaient hérité des navires de Carthage. Quelques-uns de ces navires avaient été réquisitionnés par Rome après *Zama*<sup>9</sup>. On sait en outre que tous les navires de Carthage ont été détruits à Utique en 146 avant J.-C. Selon le même auteur, Syphax aussi possédait sans doute une flotte car il disposait d'un port à *Siga*<sup>10</sup>.

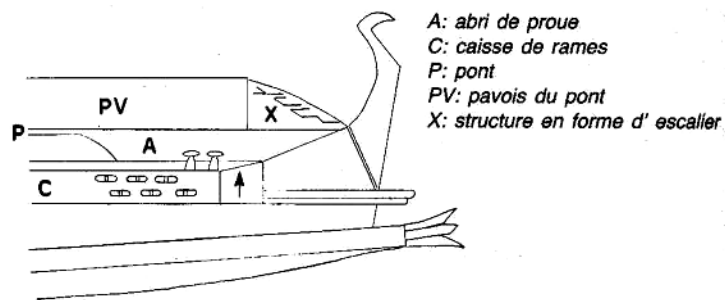


Fig. 2. Pentère, type de navire de guerre employé par Massinissa, L. Basch, 1987.

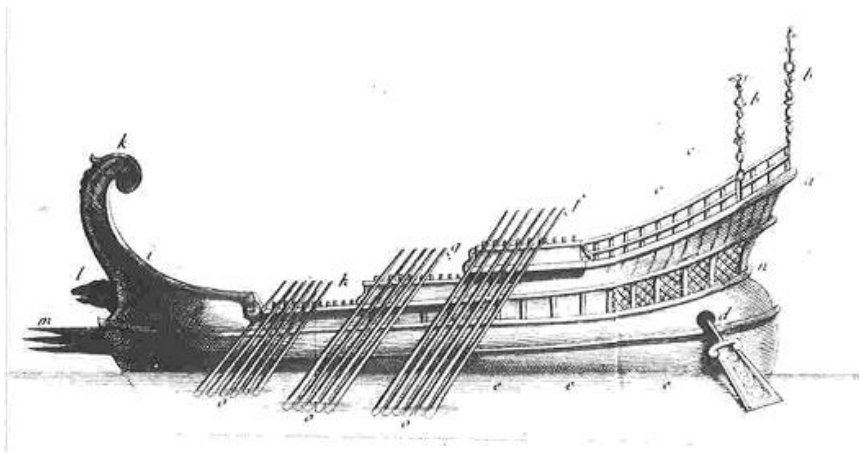


Fig. 3. La trière, L. Basch, 1987.

<sup>9</sup> MEDAS, 2000, pp. 267-268.

<sup>10</sup> *Idem, ibidem.*



D'autres témoignages littéraires renvoient à la même époque. Ils rapportent qu'il y avait eu plusieurs différends entre Carthage et le roi massaesyle, Syphax, ou le roi des Massyles, Gaia. L'origine de ces désaccords se trouvait sans doute dans la mainmise des Numides sur quelques possessions littorales. Il s'agit d'une série de cités côtières dont le nombre, même approximatif, demeure inconnu, contrairement à l'avis de P. Cintas<sup>11</sup>. Elles dépendaient sans doute à la fois et de la métropole carthaginoise et de l'autorité des rois numides. En effet, on ne peut imaginer que Carthage, quelle que soit sa puissance, ait imposé par la force son autorité sur des cités côtières qui se trouvaient en plein territoire numide. Nous avons peut-être affaire, comme le suggère G. Camps, à une sorte de co-souveraineté carthaginoise sur les côtes libyennes; de l'océan Atlantique jusqu'au golfe des Syrtes<sup>12</sup>, ces villes devaient être rattachées à Carthage, mais nous ignorons, selon l'auteur, la nature des liens qui les unissaient. Elles faisaient juridiquement partie de la sphère carthaginoise tout en bénéficiant d'une large autonomie de fait, notamment pour la gestion de leurs affaires municipales. Il est difficile de déterminer le statut de ces cités côtières. Néanmoins, il nous est permis de croire, avec K. Ben Younes, que ces cités ne pouvaient en aucun cas être totalement sous l'autorité des souverains numides<sup>13</sup>. En effet, J. Desanges, en parlant de Lixus<sup>14</sup>, révèle que ce nom de Lixus a été attribué à deux villes côte à côte, l'une phénicienne et l'autre libyenne. Le port est rattaché à cette dernière, ce que J. Desanges a trouvé curieux parce que les Phéniciens étaient évidemment plus habiles et plus doués que les Libyens dans les affaires de la mer<sup>15</sup>.

Et ce n'est pas tout; les Maures eurent aussi leur marine. Dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, Eudoxe de Cyzique prie le roi de Maurétanie de lui donner les moyens d'entreprendre une expédition le long de la côte africaine de l'Océan: "...De tout cela, l'idée<sup>16</sup> vint à Eudoxe qu'il était possible de faire le tour de la Libye par mer. Il retourna chez lui, embarqua tout son avoir sur un navire, et prit la mer,... suivit le littoral jusqu'à Gadéria,...; le bateau s'échoua. Il s'en servit pour construire une

---

<sup>11</sup> CINTAS, 1949, pp. 8-13.

<sup>12</sup> CAMPS, 1960, p. 172; KRANDEL-BEN YOUNES, 2002, p. 15.

<sup>13</sup> KRANDEL-BEN YOUNES, 2002, p. 15.

<sup>14</sup> DESANGES, 1999, pp. 7 ss.

<sup>15</sup> *Idem*, repris dans GRAS / ROUILLARD / TEIXIDOR, 1989, p. 54.

<sup>16</sup> Strabon, II, 3, 4: "...Eudoxe fut envoyé [par Cléopâtre] là-bas [en Inde] .... Au retour, les vents le firent dévier jusqu'au-delà de l'Éthiopie... Il découvrit également une figure de proue en bois provenant d'une épave avec un cheval sculpté, et apprit que c'était l'épave d'un bateau venu de l'ouest; aussi ne manqua-t-il pas d'emporter la figurine avec lui quand il fit demi-tour pour rentrer. Il arriva sain et sauf en Égypte... Quant à la figure de proue, il la porta au marché pour la montrer à des armateurs et apprit ainsi qu'elle venait de Gadéria; dans cette ville, en effet, tandis que les riches arment de grands navires, les pauvres affrètent de petits bateaux qui portent le nom de "chevaux" à cause des figures sculptées à la proue...".

troisième chaloupe, équivalente à un navire de cinquante rameurs et il reprit la mer sur une distance assez longue pour rencontrer des hommes qui prononçaient les mêmes mots que ceux qu'il avait jadis transcrits. De même race que les autres Ethiopiens, ces hommes habitaient aux limites du royaume de Bogus<sup>17</sup>. Alors, abandonnant son voyage vers l'Inde,...; arrivé sain et sauf en Maurusie, il vendit ses chaloupes, puis se rendit à pied chez Bogus et lui conseilla de prendre la direction de l'expédition maritime qu'il projetait<sup>18</sup>. Mais les amis de Bogus firent pression en sens contraire, éveillant en lui la crainte de voir le pays devenir trop facilement exposé aux attaques, une fois qu'on aurait montré le chemin à d'éventuels agresseurs venus de l'extérieur..."<sup>19</sup>. Par la suite, un Bogus nommé par Strabon (sans doute ce Bogud) mena une expédition contre des Ethiopiens qui occupaient le littoral de l'océan, au sud de ses Etats<sup>20</sup>. Il était l'ennemi de Juba I<sup>er</sup>, car des auxiliaires sont mentionnés dans l'armée de César au commencement de la guerre des Gaules<sup>21</sup>.

Un demi-siècle plus tard, la proue d'une galère figure sur une monnaie de Bogud (fig. 4)<sup>22</sup>, roi de la Maurétanie occidentale et contempo-

---

<sup>17</sup> Sans doute Bogud qui gouvernait le royaume de la Maurétanie de l'Ouest: Strabon, XVII, 3, 5; GSELL, 1927, pp. 273-4. Nous ignorons quand ces princes commencèrent à régner. Il était contemporain de Jugurtha: Gsell, St., passage cité.

<sup>18</sup> Sans doute cette expédition se fit-elle contre des Ethiopiens qui occupaient le littoral de l'Océan, au sud des Etats de Bocchus I<sup>er</sup>. Strabon veut nous apprendre que, de ce pays, il envoya des roseaux et des asperges géantes à sa femme. On ignore quand et comment il s'est allié à César. Une chose est sûre, c'est qu'il était, avec Bocchus, ennemi de Juba I<sup>er</sup>, avant même la guerre civile: Gsell, 1927, p. 275.

<sup>19</sup> Strabon, II, 3, 4.

<sup>20</sup> Strabon, XVII, 3, 5; Gsell, 1927, p. 275.

<sup>21</sup> César, BC, II, 7, 1, 10, 1, 24, 4; GSELL, 1927, p. 293.

<sup>22</sup> *Idem*. Bogud II fils de Bogud I et petit fils de Bocchus gouvernait entre 50 (?) et 38 av. J.-C.: MULLER, 1869, p. 95. Bogud est le nom donné à deux princes maures. Le premier est fils de Bocchus l'ancien et n'est connu, d'après G. CAMPS, que par son intervention en 81 av. J.-C., contre Hiabas, roi de Numidie en lutte avec Pompée: Orose, V, 21, 14; CAMPS, 1991, p. 1556. Le second est Bogud roi de la Maurétanie occidentale à l'époque de César et contemporain de Bocchus le jeune. Le roi Bogud régnait en 49 av. J.-C. sur les Maures occidentaux, et Bocchus le jeune, dominait la Maurétanie orientale. Tous deux se déclarèrent pour César pendant la guerre d'Afrique. Mais Bogud n'est pas intervenu directement pendant la campagne qui se termina par la victoire de César à *Thapsus* en 46 av. J.-C. Son intervention avait pu replacer l'Espagne sous l'autorité de César alors retenu par les affaires d'Orient. En 45 av. J.-C., Bogud participa à la guerre d'Espagne avec César. Il y prit une part considérable. Cette guerre se termina par la victoire de *Munda*. Pompée le jeune avait dégarni son camp afin de soutenir sa gauche qui fléchissait après avoir failli emporter la victoire. Bogud et ses cavaliers maures exécutèrent une manœuvre hardie qui les porta sur les arrières de l'ennemi. Pour sauver son camp, Labiénus, lieutenant de Cn. Pompée, fit faire demi-tour à plusieurs cohortes. Ses hommes, à la fin de cette terrible journée, crurent à un mouvement de repli et, de proche en proche, les unités se débandèrent, provoquant finalement une panique générale. On peut donc dire que Bogud fut l'acteur principal de la victoire. D'après J. CARCOPINO, 1938, il en aurait été mal remercié par César qui lui prit sa femme, la reine Eunoé. G. CAMPS n'est pas tout à fait d'accord avec cette interprétation de Carcopino; il pense plutôt que cette aventure sans autre écho dans l'histoire, se fit avec le consentement ou la complaisance du roi: CAMPS, 1991, pp. 1557-1558. Comme le dit Suétone, *Caes.*, LII, 1: "Il [César] eut aussi pour

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

rain de César. Il participa, en 48 av. J.-C., à l'expédition de César en Espagne et il soutint ce dernier en 45 dans la bataille de *Munda*<sup>23</sup>.

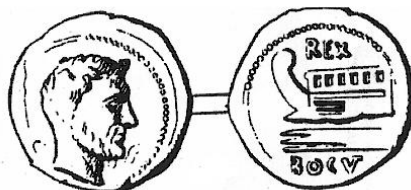


Fig.4. Monnaie de Bogud, roi de la Mauritanie, au revers proue d'un navire, L. Muller, 1862.

Sur cette monnaie de Bogud figure une tête barbue regardant à droite et, au revers, une proue de navire de guerre<sup>24</sup>. On peut la rapprocher de pièces de monnaie de l'époque républicaine qui sont exposées dans l'une des galeries du Musée du Capitole à Rome. De plus, une pièce de l'époque de César représente au revers une proue d'une galère qui se rapproche des représentations figurées sur les monnaies de Bogud, roi des Maures, allié de César durant les guerres civiles. La question qui se pose est de savoir ce que signifie la représentation de cette proue de navire de guerre. Est ce que Bogud possédait une flotte ou bien a-t-il émis cette pièce de monnaie à proue pour témoigner de son ralliement à César?

On ignore le type de navire de la monnaie frappée par Bogud. Une chose est sûre: il faisait partie des gros navires à trois rangs de rameurs ou plus, car la structure des navires inférieurs à la trière est fragile. C'est pour cette raison que ces navires sont dépourvus de pont. Cette pièce ne peut être antérieure à l'époque de Bogud car l'emploi de la langue latine dans les légendes monétaires ne convient pas à l'époque de Bocchus l'ancien mais fort bien à celle de Bogud; c'est ainsi que Juba I<sup>er</sup>, son contemporain, fit également mettre son nom en latin sur ses monnaies<sup>25</sup>.

Cette proue figurée sur la monnaie de Bogud (fig. 4) appartenait à un type de navire de guerre que Polybe appelle "bateau à bec"<sup>26</sup>. Elle est armée

---

maîtresses des reines, entre autres celle de Maurétanie, Eunoé, femme de Bogud, et d'après, ce que dit Nason, il lui fit, à elle et à son mari, une foule de dons princiers ...".

<sup>23</sup> MULLER, 1869, p. 96.

<sup>24</sup> MULLER, 1869, p. 95.

<sup>25</sup> MULLER, 1869, p. 96.

<sup>26</sup> Polybe, *Histoire*, 51, 9; 73, 2. Trad. E. Fonton, Paris 1995, I.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

d'un éperon<sup>27</sup> du type d'Athlit, subdivisé en trois lames vers l'avant et fixé sur la proue<sup>28</sup> contrairement au type de Marsala qui est en forme de crocs<sup>29</sup>. Ce type d'éperon équipait la plupart des navires antiques et notamment ceux des Grecs, des Carthaginois et des Romains; on voit bien qu'il équipait aussi ceux des Libyens. Ce type d'éperon est bien attesté aussi entre le IV<sup>e</sup> siècle et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>30</sup>.

L'éperon existait trois siècles avant le déclenchement de la première guerre punique<sup>31</sup> et même avant l'existence de la trirème (ou trière) qui précéda la quadrirème et la quinquérème. Les deux types d'éperons mentionnés ci-dessus ne subissent pas les mêmes chocs ni les mêmes réactions aux chocs. En cas de choc, en général, l'éperon risque de se briser et la préceinte du bâtiment qui le porte peut être endommagée avec la carène<sup>32</sup>. L'éperon du type d'Athlit, comme celui qui est figuré sur la monnaie de Bogud, est construit pour fracasser les flancs du navire ennemi sans être perdu. Pour éviter ces conséquences, les peuples antiques ont inventé l'éperon "à bec" qui est destiné à se rompre sous le choc après avoir transpercé les flancs du navire ennemi et à rester accroché à ce dernier tandis que le navire reste intact et qui préserve le navire en cas de choc. Ce type d'éperon de Bogud est représenté sur les monnaies d'Asdrubal qui portent, au revers, des proues de galères armées<sup>33</sup>. Et la quinquérème de Massinissa en était, sans doute, armée. Ce type d'éperon à bec figure aussi sur les monnaies de bronze romaines de l'époque des guerres puniques<sup>34</sup>.

Toutes ces proues de navires, représentées sur les monnaies libyennes, sur celles des Carthaginois et même sur celles des Romains, qui

---

<sup>27</sup> Voir une monnaie: Muller, 1869, p. 95. Cet engin apparut aux environs de 1000 av. J.-C. dans le bassin de la Méditerranée et portait, comme symbole, une tête d'animal généralement un sanglier: CARTAULT, 1881, pp. 86-91.

<sup>28</sup> BASCH, 1969, p. 29.

<sup>29</sup> La découverte de cette épave a eu pour cadre le port d'Athlit (Haïfa) en 1980. C'était l'épave d'un navire de guerre qui portait un éperon en bronze: POMEY, 1982 p. 5. L'épave d'Athlit et celles de Marsala (navires puniques du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) fournissent les seuls vestiges des navires de combat antiques que nous possédions (FROST, 1982, pp. 48-49). Ces découvertes ont révélé deux types d'éperon possédant chacun ses propres caractéristiques: FROST, 1977a, pp. 53-61. Le navire d'Athlit possédait un éperon subdivisé vers l'avant en trois lames. Il était fixé sur la proue et est attaché par des clous de cuivre à la ligne de flottaison et à la préceinte: BASCH, 1969. L'éperon de l'épave de Marsala est différent de celui de Athlit car il est en forme de croc et attaché par des chevilles de métal: Frost, 1977, p. 54. L'éperon du navire punique de Marsala sort de l'extrémité de la quille (Pline, *HN*, XXXII, 3: *...cum rostra illa aere ferroque ad ictus armata...*), sur laquelle s'accrochent deux pièces de bois recourbées. Ce n'était pas une prolongation de la quille comme on l'avait cru, mais il lui était ajouté par deux pièces en forme de crocs cloués de chaque côté de la quille.

<sup>30</sup> POMEY, 1982, p. 6.

<sup>31</sup> Contrairement à ce que pense L. BASCH qui soutient que la première guerre punique a été menée selon l'ancienne tactique, sans faire appel à l'éperon encore inconnu: BASCH, 1987, p. 199.

<sup>32</sup> REDDÉ, 1986, p. 88.

<sup>33</sup> PICARD, 1973, p. 85.

<sup>34</sup> ZEHACKER, 1974, pp. 273-360.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

ont été citées ci-dessus, avaient une valeur symbolique importante à leur époque. On y trouve notamment, avec le nœud d'ancre, un œil qui avait pour fonction de faire échec au mauvais œil. Tous les navires en étaient pourvus<sup>35</sup>. Hérodote décrit la forme monstrueuse de ces bâtiments de guerre à la proue chargée de figures symboliques<sup>36</sup>.

On remarquera, au revers des monnaies citées ci-dessus, que la proue est presque toujours surmontée par un toit plat sous forme de terrasse<sup>37</sup>. Cette dernière représentait, sans doute, le pont<sup>38</sup>. L'usage des ponts<sup>39</sup> dans les bâtiments de guerre remonte très haut dans l'histoire militaire navale, avant même l'invention de l'éperon. Dans les premiers temps, on combattait de la proue et de la poupe, comme l'indique Pline: "...Le navire de guerre ponté [a été fabriqué par les Thasiens]: auparavant, on ne combattait que de la proue et de la poupe..."<sup>40</sup>. Diodore de Sicile décrit l'abordage sur le pont comme un nouveau mode de combat en disant: "...Lorsque les vaisseaux se rapprochèrent et furent sur le point de se heurter avec violence, les combattants du pont se baissèrent tandis que les rameurs, stimulés par les maîtres de nage..."<sup>41</sup>. Il existait donc, en même temps, des bâtiments pontés et d'autres non pontés<sup>42</sup>. Les navires non pontés étaient sans aucun doute plus légers.

D'après M. Mjdoub, les monnaies de Bogud et celle de Bocchus sont imitées des émissions de Pompée, de ses successeurs et des monnaies romaines en général. Le premier argument en faveur de cette théorie est qu'on voit sur ces émissions la tête d'Afrique coiffée d'une dépouille

---

<sup>35</sup> BASCH, 1987, pp. 200-201, REDDÉ, 1986, p. 72.

<sup>36</sup> Hérodote, III, 28.

<sup>37</sup> ZEHNACKER, 1974, pp. 273-360.

<sup>38</sup> On possède peu de traces iconographiques et archéologiques concernant le pont (ses origines, sa datation et sa technique de construction). Ce manque de témoignage illustré est, probablement, dû au fait que les navires de taille inférieure à la trière n'avaient pas de pont selon Polybe, XXIV, notamment à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.: REDDÉ, 1986, p. 93.

<sup>39</sup> L'existence d'un pont sur un navire de guerre entraînait une révolution dans la structure de la coque car pour le mettre en place on doit faire des modifications non seulement au niveau de la largeur mais à l'échelle de toute la structure du navire. En effet, le pont a besoin d'épontilles robustes sur lesquelles il repose. Ces épontilles elles-mêmes ont besoin d'être fixées dans le fond du navire. Le pont devait, sans doute, être monté en même temps que la structure de la quille: CASSON, 1971, p. 87. Le pont s'étend jusqu'à la proue et à la poupe pour permettre l'embarquement d'un grand nombre de soldats: REDDÉ, 1986, p. 93. Il était un peu plus large que la coque du navire, du moins dans le cas des trières athéniennes, ce qui facilitait l'embarquement des soldats.

<sup>40</sup> Pline, *HN*, VII, 209.

<sup>41</sup> Diodore de Sicile, XX, 51, 2-4.

<sup>42</sup> C'est, du moins ce qu'on peut déduire de certains passages de Polybe, I, 25: "...Les Carthaginois aussi, avec trois cent cinquante navires également pontés, gagnèrent Lilybée...". Ce même Polybe, I, 20, dit: "... Seulement, ils [les Romains] n'avaient pas de vaisseau ponté, ni même de vaisseau de guerre... Les Carthaginois les ayant attaqués dans le détroit, un navire ponté qui avait foncé avec impétuosité s'échoua et tomba entre les mains des Romains qui le prirent pour modèle dans leur construction de toute la flotte...". Ce récit est mythique: Le Bohec, 2003, p. 57-69.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

d'éléphant. Elle est reproduite sur une monnaie d'or à côté du surnom de Magnus, pour commémorer le premier triomphe de Pompée. Cette effigie est reproduite par les trois rois libyens dévoués à Pompée. Un autre thème est le buste de Janus et la proue d'un navire. Ce sont des images classiques à Rome. Les deux rois maures, Bogud et Bocchus II se partagèrent le privilège du dévouement aux traditions romaines. Le premier choisit la proue du navire, le deuxième, le buste de Janus. Et ces emblèmes furent adoptés par Pompée pendant les guerres civiles en Afrique et en Espagne<sup>43</sup>. Mais cela veut-il dire, pour autant, que ces rois copiaient des modèles sans signification pour leurs sujets ? Ils avaient le choix entre mille possibilités; s'ils ont choisi l'un une proue de navire de guerre et l'autre le dieu Janus, ce n'est certainement pas par hasard.

Enfin, une étude encore inédite nous apprend que la marine numide existait à l'époque de Juba I<sup>er</sup>. Un détachement avait été envoyé à Utique; il comprenait des rameurs et des soldats de marine, types d'hommes nécessaires pour une bataille navale. Les marins n'étaient donc pas employés seulement pour la surveillance des côtes<sup>44</sup>. C'était la Gétulie qui les fournissait selon les dires de l'auteur anonyme de *La guerre d'Afrique*: "Varus [le chef pompéien] qui avait précédemment tiré sa flotte à Utique, pour l'hiver, apprenant que la VII<sup>e</sup> et la VIII<sup>e</sup> légion arrivaient de Sicile, mit en toute hâte sa flotte à la mer, la garnit de rameurs et de soldats de marine gétules pris sur place, prit le large et alla d'Utique se poster en embuscade à Hadrumète avec cinquante-cinq bâtiments"<sup>45</sup>. St. Gsell pense qu'ils étaient probablement des sujets de Juba I<sup>er</sup>, allié des pompéiens<sup>46</sup>. Sans doute étaient-ils ceux dont parle M. Coltelloni-Trannoy: "Juba I<sup>er</sup> rencontrait des difficultés avec les peuples des Gétules ...; ces peuples s'opposaient aux prétentions des rois; ainsi les Gétules installés au nord-est du royaume, dans la plaine du *Bagrada*, s'étaient sédentarisés depuis le début du 1<sup>er</sup> siècle. Ils avaient été installés là par Marius qui avait recruté des unités gétules pour lutter contre Jugurtha. À la fin de la guerre, ils reçurent des terres"<sup>47</sup>.

Enfin, on sait que Juba II eut certainement une flotte, puisqu'il envoya une expédition aux Iles Canaries<sup>48</sup>. Cette flotte avait comme base navale *Iol* (Cherchell)<sup>49</sup>. Il est bien évident que cette flotte ne sortait pas du néant et qu'elle avait ses origines dans les précédentes.

---

<sup>43</sup> MAJDOUB, 1998, pp. 1327-1328.

<sup>44</sup> LE BOHEC, (à paraître).

<sup>45</sup> Pseudo-César, *BAfr*, LXII, 1,3.

<sup>46</sup> GSELL, 1927, pp. 151-152.

<sup>47</sup> COLTELLONI-TRANNOY, 2003, p. 3917.

<sup>48</sup> Pline l'Ancien, *HN*, VI, 203. D'ailleurs ce roi de Maurétanie est mentionné comme source des livres géographiques V et VI. Il s'est beaucoup intéressé à la navigation, aux côtes et même aux routes commerciales: Pline l'Ancien, trad. J. ANDRÉ et J. FILLIOZAT, Paris, 1980, VI, Introd. p. 16.

<sup>49</sup> MEDAS, 2000, p. 268.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

L'existence de marines africaines paraît pourtant relever de l'évidence. Il eût été d'ailleurs étonnant que des rois n'aient pas songé à se donner les moyens de contrôler la façade maritime de leur domaine. D'ailleurs, toutes les conditions étaient réunies pour ce renfort militaire.

Nous constaterons tout d'abord que le roi de Numidie avait les moyens humains de se doter d'une marine, c'est-à-dire des populations vivant sur le littoral. Évidemment, le fait qu'une population vive sur le littoral ne prouve pas la présence de bons marins. Mais cette situation la rend possible. Dans la coalition rassemblée par Tacfarinas contre les Romains, mentionnée par Tacite<sup>50</sup>, figuraient les *Cinithii*, que l'historien qualifie de "peuple de quelque importance". Ainsi une inscription postérieure à la mort d'Hadrien les appelle effectivement *natio*<sup>51</sup>. Ptolémée<sup>52</sup> les localise dans la région de la petite Syrte, le long du littoral. Ils faisaient partie d'un plus vaste ensemble humain, les Gétules. J. Desanges se demande si le peuple établi au bord de la mer immédiatement au sud de l'*Africa Vetus* n'était pas celui qui a fourni, au début de 46 av. J.-C., des rameurs et des soldats de marine<sup>53</sup> au chef pompéien P. Attius Varus. En effet, d'après J. Desanges, des Gétules étaient établis le long des Syrtes et spécialement aux bords des villes de Tripolitaine<sup>54</sup>. Vers l'ouest, il semble, toujours selon J. Desanges, qu'on ne les retrouve pas sur le littoral avant *Sala*<sup>55</sup>. De toute façon, de multiples témoignages attestent leur présence le long des Syrtes<sup>56</sup>. Orose les place aussi dans la même région, et il les nomme juste après le lac des Salines aux confins méridionaux de la Byzacène<sup>57</sup>. G. Camps pensait sans doute à eux quand il parla de certains Gétules qui n'étaient pas nomades et qui ne se distinguaient pas des Numides cultivateurs.

On peut ensuite voir que les moyens matériels ne faisaient pas défaut, et d'abord les ports. Les rois numides et maures construisirent au long de

---

<sup>50</sup> Tacite, *Ann.*, II, 52: "...La guerre commença en Afrique: l'ennemi avait comme chef Tacfarinas. C'était un Numide qui avait servi comme auxiliaire dans l'armée romaine, puis déserté. Des bandes, accoutumées au brigandage, furent rassemblées par lui pour piller et razzier, puis il se mit à les soumettre à la discipline, les ranger sous le drapeau et par escadrons, et enfin, de chef d'une troupe désordonnée, il devint général des Musulames. C'était une puissante nation, limitrophe des déserts de l'Afrique... Elle prit les armes et entraîna dans la guerre les Maures, ses voisins; ceux-ci avaient pour chef Mazippa. L'armée fut partagée: Tacfarinas eut l'élite et les soldats armés à la romaine qu'il devait tenir dans des camps pour les habituer à la discipline et au commandement... Ils avaient forcé les Cinithiens, peuple redoutable, à se joindre à eux..."

<sup>51</sup> *CIL*, VIII, 22729, d'après Desanges, dans Pline l'ancien, *HN*, V, note, p. 338.

<sup>52</sup> Ptolémée, IV, 3, 6, p. 638, d'après J. DESANGES, passage cité.

<sup>53</sup> Pseudo-César, *BAfr*, LXII, 1.

<sup>54</sup> Florus, II, 31. Les Cinithiens paraissent avoir été les Gétules maritimes les plus proches de la première province d'Afrique: DESANGES, dans Pline l'ancien, *HN*, V, note, p. 339.

<sup>55</sup> Près de l'actuelle Rabat. Il s'agit des Autololes: DESANGES, J., passage cité.

<sup>56</sup> Pseudo-César, *BAfr*, LXII, 1; Strabon, XVII, 3, 9; 19 et 23. Ce dernier les place depuis l'Océan jusqu'aux Syrtes et dans le sud de la Cyrénaïque. Cette mention de Strabon s'applique à toutes les populations du Sud: voir aussi CAMPS, 1960, p. 153.

<sup>57</sup> Orose, I, 90. CAMPS, 1960, p. 156.

leur façade maritime des ports pour recevoir des navires. Tite-Live parle du « Port-Royal » où Scipion débarqua pour se rendre à la cour de Syphax; son objectif était de préparer son expédition en Afrique après son succès en Espagne contre Asdrubal. D'après L. Rinn, ce nom de Port-Royal donné par Tite-Live est très vraisemblablement l'équivalent de ce que Strabon appelle le port des dieux: "A 600 stades de *Siga* on rencontre un port dit *Théâlimen*, mais, plus loin, il n'y a plus que des localités obscures"<sup>58</sup>. G. Camps affirme que Carthage ne pouvait pas imposer sa domination aux établissements côtiers malgré toute sa puissance. Il est sûr qu'en 206 av. J.-C., *Portus Sigensis* à l'embouchure de la Tafna appartenait, en toute souveraineté, à Syphax. Tite-Live précise que les navires carthaginois n'attaquèrent pas les quinquérèmes de Scipion<sup>59</sup> lorsque celles-ci eurent pénétré dans le port<sup>60</sup>. La raison de leur retenue tient au désir de garder de bonnes relations avec le roi.

On peut aussi constater que le roi de Numidie avait les moyens de construire des bateaux. Dans ce but, il fallait disposer de matériaux de construction, principalement du bois et des métaux. Certains de ces matériaux, notamment le bois, se trouvaient en abondance dans le bassin méditerranéen en général et dans la région de *Cirta* en Numidie en particulier. Les rois ont bien compris l'importance du bois et l'utilisation qui pouvait être faite de ses différentes qualités dans la construction navale. Pline a ainsi consacré plusieurs pages à l'étude des différents types de bois; il en a montré l'utilité dans la construction des navires<sup>61</sup>. Il précise la façon dont le commerce du bois était organisé ainsi que les réserves de chaque région<sup>62</sup>. S'agissant des chênes, il écrit: "Leurs branches, immenses comme des agrès, ont souvent terrifié nos flottes, quand les flots les poussaient comme à dessein sur les proues des vaisseaux à l'ancre et que ceux-ci, ne sachant à quoi recourir, engageaient un combat naval contre les arbres"<sup>63</sup>. Il étudie aussi le cèdre et le sapin qui sont abondants dans la région de *Cirta* en Numidie comme on l'a mentionné plus haut. Cette région fournissait du bois même aux arsenaux puniques, des bois durs qui résistent aux intempéries<sup>64</sup>. Le sapin résiste à l'humidité<sup>65</sup>, alors que le chêne pourrit dans l'eau<sup>66</sup>. Comme l'a rappelé C. Torr, les différents types de bois les plus employés dans la construction navale sont le pin, le cèdre, le chêne, le hêtre<sup>67</sup>. Le pin et

---

<sup>58</sup> Strabon, XVII, 9; RINN, 1885, pp. 270-271.

<sup>59</sup> Tite-Live, XXVIII, 17.

<sup>60</sup> CAMPS, 1981. Le même auteur, 1979, p. 43; KRANDEL-BEN YOUNES, 2002, pp. 14-15.

<sup>61</sup> Pline, *HN*, XVI, 197.

<sup>62</sup> Pline, *HN*, XVII.

<sup>63</sup> *Ibid*, XVI, 5.

<sup>64</sup> *Ibid*, XVI, 197.

<sup>65</sup> *Ibid*, XVI, 41-42.

<sup>66</sup> GAUDIO, 1962, p. 25.

<sup>67</sup> TORR, 1894, pp. 31ss.



O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

le sapin paraissent les plus employés en raison de leur légèreté facilitant la construction de longs vaisseaux et de leurs gréements<sup>68</sup>.

En outre, pour savoir comment s'y prendre, le roi de Numidie n'avait pas trop de difficultés. Il pouvait imiter les Carthaginois et les Romains, qui lui fournissaient des modèles en abondance. Certes, il n'est pas aisé d'imiter. Mais il fallait bien trouver un modèle. De plus, il est probable que les Romains avaient confié aux fils de Massinissa les bibliothèques de Carthage après sa destruction en 146 av. J.-C.<sup>69</sup>. C'est à partir de cette époque que s'est accrue l'influence des Punique sur les Africains. C'est aussi à partir du traité de paix de 201 av. J.-C. que Massinissa récupéra le territoire de ses ancêtres. La flotte de Carthage était réduite à dix vaisseaux et Carthage n'avait plus le droit de construire une nouvelle flotte, ce qui n'était pas le cas de Massinissa qui avait besoin d'une flotte pour protéger les côtes et transporter des troupes jusqu'aux territoires conquis notamment les *emporía*<sup>70</sup>. Quant aux Romains, on a vu leur apport.

Au terme de cette étude, il faut avouer que la question de la flotte militaire numide n'a pas été totalement résolue, en raison de la pauvreté des sources dont on dispose. Les fouilles récentes ont permis de réels progrès sur la marine militaire en Méditerranée antique, on peut espérer que ceux-ci ne sont pas achevés, et que des données nouvelles, concernant surtout la marine royale numide, viendront grossir le dossier dont nous disposons.

Quoi qu'il en soit, on peut au moins présenter aujourd'hui, comme nous le pensons, les résultats suivants.

1. L'existence, en Numidie, de matières premières nécessaires à la construction navale, bois, fer et textile, a rendu possible le développement des activités maritimes du peuple qui y vivait.

2. Nous constatons que le roi de Numidie, une fois désigné, formait une armée afin d'assurer son autorité à l'intérieur et sa puissance à l'extérieur, et que les royaumes africains possédaient des flottes de guerre, rendues nécessaires par les façades maritimes de leur pays. La présence d'une armée et d'une marine militaire montre que les États numide et maure ressemblaient davantage qu'on ne l'a écrit à des royaumes hellénistiques.

3. Le dossier de la puissance militaire navale numide est pour l'instant incomplet et incertain. Pour progresser, peut-être pourrait-on comparer les différentes organisations de la marine militaire des peuples

<sup>68</sup> REDDÉ, 1986, p. 14; DUBOIS, 1976, pp. 155-160.

<sup>69</sup> Pline, *HN*, XVIII, 22-23; MEDAS, 2000, p. 267.

<sup>70</sup> Ces *emporía* sont définis comme le débouché d'une riche contrée: Polybe, III, 23, 2, et XXXI, 21, 1; Tite-Live, XXIX, 25, 12, XXXIV, 62, 3; REBUFFAT, 1996, pp. 2623-2624. Qu'une contrée soit riche ne signifie cependant pas que la population soit sédentarisée: REBUFFAT, 1996, p. 2624. Les *emporía* proprement dits, selon l'auteur, occupaient les creux de la petite Syrte, de *Thaenae* à *Pisidia*, ou même *Sabratha*. Par assimilation, on y comprenait au nord la côte tunisienne, depuis Hadrumète, et à l'est les villes d'*Oea* et de *Leptis*: REBUFFAT, 2002, p. 25.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

contemporains (grec, romain, punique et numide) et chercher le degré de la parenté et les particularités de chacun.

## BIBLIOGRAPHIE

- AÏT AMARA, O. (2007): *Recherches sur les Numides et les Maures face à la guerre, depuis les guerres puniques jusqu'à l'époque de Juba Ier*, Université Jean Moulin-Lyon 3.
- ANDRÉ, J. / FILLIOZAT, J. (1980): *Pline VI, Histoire Naturelle*, Paris.
- BASCH, L. (1969): "Phoenician oared ships", *The Mariner's Mirror*, 1969, 55, n° 1, Cambridge, pp. 227-245
- BASCH, L. (1987): *Le musée imaginaire de la marine antique*. Athènes.
- CAMPS, G. (1960): "Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire", *Libyca*, VIII, 1, pp. 1-320.
- CAMPS, G. (1979): "Les Numides et la civilisation punique", *Ant Afr*, 14, pp. 43-53.
- CAMPS, G. (1981): "Les Cités numides et maures", *Encyclopédie Berbère*, XIII, Aix-en Provence, pp. 1980-1989.
- CAMPS, G. (1991): "Bogud", *Encyclopédie Berbère*, X, Aix-en Provence, pp. 1556-1558.
- CARCOPINO, J. (1968) : *Jules César*, Paris.
- CARTAULT, A. (1881): *La trière athénienne*, Paris.
- CASSON, L. (1971): *Ships and sea ship in the ancient world*, New Jersey.
- CINTAS, P. (1949): "Fouilles puniques à Tipasa", *R. Afr*, 92, 1949, pp. 8- 13
- COLTELLONI-TRANNOY, M. (2003): "Juba I<sup>er</sup>", *Encyclopédie Berbère*, XXV, Aix-en Provence, pp. 3915-3924.
- DESANGES, J. (1980): *Pline l'ancien, HN*, V, 1-46, Paris.
- DESANGES, J. (1999): "Le découpage sectoriel de la Méditerranée en bordure de l'Afrique du Nord dans le vocabulaire des géographes de l'Antiquité", *Toujours Afrique apporte fait nouveau*, Paris, pp. 95-101.
- DUBOIS, C. (1976): "Remarque sur les quilles des navires romains", *RAN*, Paris, pp. 155-160.
- FROST, H. (1978): "Le navire punique de Marsala, Seul bateau de guerre connu de l'Antiquité méditerranéenne", *DArch*, n°29, pp. 53-61.
- FROST, H. (1982): "La reconstruction du navire punique de Marsala", *Arch*, n° 170, 1982, pp. 42-49.
- GAUDIO, A. (1962) : *Les empires de la mer*, Paris.
- GRAS, M. / ROUILLARD, P. / TEIXIDOR, J. (1989): *L'univers phéniciens*, Paris.
- GSELL, St. (1927) : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, V, Paris.
- KRANDEL-BEN YOUNES, A. (2002): *La présence punique en pays numide*, Tunis.
- LANCEL, S. (1992): *Carthage*, Paris.
- LE BOHEC, Y. (2003): *Les guerres puniques*, Paris.
- LE BOHEC, Y. (2003): "La marine romaine et la première guerre punique", *Klio*, 85, 1, pp. 57-69.
- LE BOHEC, Y. (à paraître): "L'armée de la Numidie au temps de Juba I<sup>er</sup>", *Mélanges offerts à M.H. Fantar*.
- MAJDOUB, M. (1998): "Pompéius Magnus et les rois Maures", *Africa Romana*, XII, pp. 1321-1328.
- MEDAS, S. (2000): *La Marineria Cartaginese, le navi, gli uomini, la navigazione*, Roma.
- MOMMSEN, T. / MARQUARDT, J. (1891): *Manuel des antiquités romaines*, trad. Humbert, G., XI, De l'organisation militaire chez les Romains. Paris.

O. AÏT AMARA: Les Numides et les Maures possédaient-ils une flotte de guerre ?

- MORRISON, J. S. (1980) : "A note on M. L. Basch's Phoenician and Roman triremes", *The Mariner's Mirror*, 66, pp. 66-67.
- MORRISON, J. S. / WILLIAMS, R.T. (1968): *Greek oared ships (900-322 B. C.)*, Cambridge.
- MULLER, L. (1862): *La numismatique de l'ancienne Afrique*, Copenhague. 3 vols. 1860-1863 (repr. Chicago 1977).
- PICARD, Ch. (1973): "Les représentations du sacrifice Molk sur les échanges d'ex-voto de Carthage", *Karthago*, 16, pp. 67-138.
- POMEY, P. (1982): "Un éperon antique du IVe siècle av. J.-C. découvert en Israël", *Archéologia*, n° 166, pp. 5-6.
- POMEY, P. (1987) : *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en Provence.
- REBUFFAT, R. (1996): "Emporia", *Encyclopédie Berbère*, XVII, pp. 2621-2627.
- REBUFFAT, (2002): "Où était l'Afrique?", *L'Afrique du Nord antique et médiévale : mémoire, identité et imaginaire, Actes des journées d'études organisées par le GRHIS*, Rouen, pp. 25-34.
- REDDÉ, M. (1986): *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'empire romain*, BEFAR, Paris- Rome.
- RINN, L. (1885): "Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha", *R. Afr.*, XXIX, pp. 239-283.
- TORR, C. (1964): *Ancient ships*, Chicago.
- ZEHNACKER, H. (1974): *Moneta, recherche sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la république romaine (289-31 av. J.C.)*, I, BEFAR, Paris-Rome.